



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 08/2016
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 26 Votants : 29 Procurations : 03

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 16 FEV. 2016
Affiché le :

L'An deux mille seize, le onze Février, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 04 Février 2016.

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, LLOUBERES, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, JOUSSEAUME, FIEVRE, MARQUIER, ARNAL, RIGAUD, LE GUIRIEC, FERTE, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, GARBIN, MARTIN, SUZE, JOUET.

PROCURATIONS

M. CANEZIN	à	Mme MAUREL
M. BEUILLE	à	M. SANCHEZ
M. BENHADJ	à	Mme LIAN

SECRETARE : Mme LLOUBERES a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : PERSONNEL - Mise à jour du tableau des effectifs budgétaires

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un certain nombre de modifications dans les situations des agents de la Commune nécessitent une mise à jour du tableau des effectifs budgétaires de la Commune.

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 11 février 2016.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

- D'approuver la mise à jour du tableau des effectifs budgétaires présenté en annexe.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 15 février 2016

Le Maire,


Lysiane MAUREL

